

# BULLETIN MUNICIPAL 2013 - 2014



Saint Georges de Rouelley

N° 13



## Le conseil municipal

• Assis = Colette COTTON, Albert LESERGENT, Raymond BECHET, Jean PASSAYS, Nelly PARIS

• 1er rang = Marie-Claire DESGRIPPES, Odile SILANDRE, Emmanuel BOULLE, Loïc LECHEVALIER, Annie ROULLEAUX, Jacques PICOT.

• 2<sup>nd</sup> rang = Daniel LEVERRIER, Laurent LETISSIER, Johan CLOUARD, Eric SALLE.



Commissions municipales ou Etablissement Public de Coopération Intercommunale	Composition	
	Titulaires	Suppléants
Finances et budgets	Jean Passays, Annie Roulleaux, Nelly Paris, Odile Silandre, Eric Sallé	
Travaux, bâtiments communaux	Jacques Picot, Jean Passays, Loïc Lechevalier, Eric Sallé, Albert Lesergent	
Voie - Assainissement :	Jacques Picot, Laurent Letissier, Daniel Leverrier, Jean Passays, Johan Clouard, Emmanuel Boullé, Odile Silandre, Albert Lesergent	
Cimetière :	Marie-Claire Desgrippes, Annie Roulleaux, Jacques Picot, Albert Lesergent, Jean Passays	
Jeunesse, sport, fêtes et manifestations, relations avec les associations	Eric Sallé, Daniel Leverrier, Colette Cotton, Marie-Claire Desgrippes, Annie Roulleaux	
agriculture, tourisme, fleurissement et environnement	Nelly Paris, Loïc Lechevalier, Emmanuel Boullé, Eric Sallé	
Bulletin municipal et site internet	Eric Sallé, Emmanuel Boullé, Marie-Claire Desgrippes, Laurent Letissier	
Salle Polyvalente	Jacques Picot, Eric Sallé, Nelly Paris, Annie Roulleaux	
Lotissement communal, aménagement du bourg et PLU (Plan Local d'Urbanisme)	Jacques Picot, Marie-Claire Desgrippes, Loïc Lechevalier, Colette Cotton, Jean Passays, Eric Sallé, Emmanuel Boullé	<b>Membres extérieurs du comité de pilotage :</b> Roger Le Monnier, Daniel Moy, Jean-Pierre Harmoyer, Jean-Louis Buvot, Jérôme Vivier, Bernard Ventejou, You SLecoey, Manuela Deboeck, Claudine Roiesnel, Mireille Chenu, Dominique Joubin
Illuminations	Eric Sallé, Loïc Lechevalier, Colette Cotton, Jacques Picot, Jean Passays	
Commission d'appel d'offres et d'ouverture des plis	Daniel Leverrier, Jean Passays, Emmanuel Boullé	Laurent Letissier, Nelly Paris, Johan Clouard
Centre Communal d'Action Sociale	Jacques Picot, Daniel Leverrier, Nelly Paris, Jean Passays	<b>Membres extérieurs :</b> Madeleine Boullé, Bernadette Ducreux, Chantal Angot, Maurice Pautrel
Commission Communale des Impôts Directs	Jacques Picot, Jean Glais, Rémy Lechevalier, Jean Boullé, Roland Maunoury, Claude Passays	Louis Montécot, Michel Leverrier, Albert Lesergent, Laurent Letissier, Régis Lebascle, Claude Fermi
<i>Raymond BECHET est président de droit de chaque commission communale ci-dessus</i>		
Syndicat des Ecoles publiques	Jacques Picot, Loïc Lechevalier, Raymond BECHET	Johan Clouard, Emmanuel Boullé, Marie-Claire Desgrippes
SIVU d'AEP de Barenton	Raymond BECHET, Daniel Leverrier, Albert Lesergent	Emmanuel Boullé, Nelly Paris, Jean Passays
Parc Normandie Maine	Raymond BECHET	Albert Lesergent
Office de tourisme de Domfront	Annie Roulleaux	Colette Cotton
Comité Jumelage	Jacques Picot, Albert Lesergent	

## Le Mot du Maire

Mesdames, messieurs, chers concitoyens,

Vous avez adopté l'équipe municipale qui s'est présentée à vos suffrages aux élections de mars 2014 et je vous en remercie. Cette équipe est formée de 5 femmes et de 10 hommes. La parité souhaitée par les instances supérieures est difficile à obtenir, la vie de famille, le travail, les responsabilités ne sont pas toujours compatibles avec un mandat d'élu. Pour autant nous sommes au service de tous dans le but de continuer les tâches entreprises (développer et rénover notre commune). Si on veut qu'elle reste jeune et dynamique, il nous faut toujours investir dans la limite de nos moyens.

Le restaurant « Le Saint Georges » a été repris par des gens compétents qui s'investissent et on ne peut que les féliciter et les encourager à continuer.

Les frères HAVARD, Mathieu et Arnaud, ont créé leur entreprise « BIOVALO », celle-ci a pour fonction de traiter le bois pour alimenter des chaufferies. Félicitations à ces jeunes qui prennent des responsabilités, trop peu le font aujourd'hui.

Pour les déceptions, nous avons tout fait pour pallier à la désertification des médecins en milieu rural. Deux docteurs ont tenté leur chance. Je ne m'attarderai pas sur les causes qui les ont contraint à renoncer, je m'aperçois que les appels à l'aide de certains professionnels sont sans fondement et qu'il est très difficile de se faire une patientèle entre le médecin référent et le refus d'accepter des étrangers qui pourtant nous soignent dans les hôpitaux. Souhaitons que nous ne regretterons pas ces opportunités. Je voudrais souligner l'honnêteté des deux candidats qui ont remboursé les aides qui leurs avaient été accordées.

Après l'effacement de réseaux dans le bourg, nous réfléchissons au futur lotissement qui doit voir le jour courant 2015 ainsi qu'à l'aménagement du stationnement, de la régulation de la vitesse et à la rénovation du bâti ancien.

Le regroupement de la communauté de communes de la Sélune, celle du canton de Mortain et celle de Sourdeval a donné naissance à la communauté de communes du Mortainais. Ce fut difficile, nous sommes toujours dans la mise en place des compétences. Je pense qu'une communauté de communes doit se réaliser sur un territoire géographique cohérent, pas trop important pour que la démocratie s'exerce pleinement et que les services restent à proximité.

L'exercice des compétences a été analysé pour préserver ce maillage indispensable que sont nos communes. Nous avons beaucoup d'actions et de réalisations utiles à entreprendre en zone rurale ; et si l'union peut faire la force il ne faut pas que ce soit au détriment du plus faible.

Un mot sur les associations qui sont la base de la vie de la commune, un grand merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps et parfois de leur argent, je pense tout particulièrement au comité d'animation ainsi qu'au club St Georges Amitié qui organisent plusieurs actions dans l'année.

Raymond BECHET

# La Communauté de Communes du Mortainais



La communauté de communes du Mortainais a été créée le 1er janvier 2013 par fusion des communautés de communes de Mortain, du canton de Sourdeval et de la Sélune, à l'exception des communes de Buais et Saint-Symphorien-des-Monts.

L'intercommunalité fédère vingt-sept communes (les quatre du canton de Barenton, les dix du canton de Mortain, les huit du canton de Sourdeval et cinq du canton du Teilleul). Son président est Serge Deslandes.

Population 15 357 hab.(2011) - Densité 36 hab./km<sup>2</sup> Superficie 430,80 km<sup>2</sup>

**Le siège est situé « Rue Velleda » à Mortain. Tel : 02.33.59.51.99**

## L'espace Public Numérique (EPN)

Que vous soyez grand débutant en informatique ou utilisateur confirmé des outils multimédias, les Espaces Publics Numériques de la Communauté de Communes du Mortainais vous accueillent. Vos médiateurs numériques vous accompagnent vers les nombreux usages des technologies à travers différents ateliers d'apprentissage.

Ces Espaces Publics Numériques sont de vrais points de rencontre, de partage et de découverte ... Un véritable carrefour entre les générations !

Ces EPN proposent également aux personnes qui le souhaitent des créneaux d'accès libre à Internet.

**Contact** : 02.33.91.82.49  
ou arnaud.geffroy@cdcmortainais.fr

## Le Ludobus : « Le Mil'bornes »

*Le Mil'bornes* ? Rien de moins qu'une ludothèque ambulante ! Jeunes ou moins jeunes, associations, écoles, établissements spécialisés ... quel que soit votre recherche, un large panel de jeux et de jouets s'offre désormais à vous directement à Saint Georges de Rouelley. De la même manière qu'au sein d'une ludothèque traditionnelle *Le Mil'bornes* vous permet d'emprunter des jeux et jouets pour tous les âges.

Retrouvez Gwénaëlle, animatrice spécialisée dans l'univers du jeu chaque second Mardi du mois de 10h00 à 12h30 au Parking de la salle polyvalente à Saint-Georges-De-Rouelley.

**Contact** : 02.33.59.75.28 et gwenaëlle.lemarechal@cdcmortainais.fr

Nom	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population 2011	Densité (hab./km <sup>2</sup> )
Ferrières	3,51	55	16
Sainte-Marie-du-Bois	4,77	55	12
Beauficel	9,13	163	18
Villechien	10,83	194	18
Brouains	3,79	195	51
Le Fresne-Poret	10,08	218	22
Husson	13,59	230	17
Heussé	14,57	232	16
Perriers-en-Beauficel	9,3	235	25
Saint-Jean-du-Corail	14,04	261	19
Gathemo	10,41	285	27
Chaulieu	10,64	290	27
Fontenay	6,85	325	47
Saint-Barthélemy	6,81	343	50
Bion	12,67	404	32
Saint-Cyr-du-Bailleul	23,41	407	17
Le Neufbourg	2,25	471	209
Vengeons	15,75	478	30
Saint-Clément-Rancoudray	32,1	543	17
Saint-Georges-de-Rouelley	20,52	546	27
Notre-Dame-du-Touchet	17,65	634	36
Ger	39,78	841	21
Romagny	29,46	1 024	35
Barenton	34,88	1 235	35
Le Teilleul	30,45	1 262	41
Mortain(siège)	7,44	1 698	228
Sourdeval	36,12	2 733	76

Famille	Établissement spécialisé Association	Écoles communautaires (Centre de loisirs, garderies...)
Adhésion annuelle de 15 € (location de deux jeux ou jouets pour un mois)	Cotisation annuelle de 40€ (location de deux jeux ou jouets pour un mois)	Gratuit (location de deux jeux ou jouets pour un mois)

Conditions tarifaires :

# La Communauté de Communes du Mortainais

## L'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH)

L'Accueil de loisirs de Barenton reçoit les enfants de 3 à 14 ans et leur propose un large panel d'activités.

En période Scolaire (et pour les activités périscolaires):  
Ouvert Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H45 à 17H15  
Ouvert le Mercredi de 12H à 17H30

En période de Vacances Scolaires : Ouvert du Lundi au Vendredi de 7H à 19H

Accueil de loisirs de Barenton  
Rue du Presbytère - 50720 BARENTON  
02 33 50 24 54

## École des musiques

L'école des musiques propose la formation et l'apprentissage de la culture musicale.

Vous pouvez développer votre fibre artistique, dans un espace spécialement aménagé pour la musique, grâce à des cours de pratique instrumentale (technique vocale, instruments à cordes, instruments à vents, cuivres, batterie, clavier, Musique Assistée par Ordinateur) et de pratique collective (atelier musiques actuelles amplifiées, traditionnelles, improvisées, atelier de jeunes musiciens, chorale d'enfants, chorales d'adultes, percussions).

L'école des musiques offre également la possibilité de louer son instrument dans la limite des stocks disponibles.

Écoles des musiques  
Communauté de Communes du Mortainais  
Rue Velléda - 50140 MORTAIN  
02 33 59 51 99  
jacques.darras@cdcmortainais.fr

## Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC est un service public local chargé du contrôle de tous les systèmes d'assainissement effectuant la collecte, le traitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif.

Il conseille et accompagne également les habitants dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif.

SPANC du Mortainais  
Communauté de Communes du Mortainais  
Rue Pierre Crestey - 50720 BARENTON  
02 33 59 51 99  
contact@cdcmortainais.fr

## Le Comité Local Pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)

Le CLLAJ du Mortainais aide les jeunes de 16 à 30 ans dans la recherche d'un logement et dans leurs démarches administratives. Il vous informe sur les aides aux logements disponibles, vous accompagne dans vos choix, vos recherches, votre installation et votre maintien dans le logement.

Le CLLAJ recense également les offres de logements auprès des propriétaires, et leur propose de diffuser leurs offres de location lorsqu'ils adhèrent à l'association.

**Contact :** Magali HARIVEL – Animatrice du CLLAJ du Mortainais – 02.33.49.08.98 ou 06.81.94.66.00  
et cllaj.mortainais@gmail.com

### Permanences :

A Mortain (2, place de la Collégiale – 50140 Mortain) : du lundi au jeudi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H et le Vendredi de 8H30 à 12H30 (Uniquement sur Rendez-vous) / Le 1<sup>er</sup> Jeudi du mois de 14H à 16H30 Le 3<sup>ème</sup> et dernier Lundi du mois de 17H à 18H (Sans Rendez-vous)

## Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Espace d'accueil, d'écoute, d'échange, d'aide et de soutien, le Lieu d'Accueil Enfants Parents est un service de la Communauté de Communes destiné aux enfants, nouveaux parents et futurs parents. Lieu idéal pour un moment privilégié et convivial avec son enfant (de 0 à 3 ans), vous pouvez aussi y trouver une écoute, un appui, une aide auprès d'autres parents et des deux accueillants.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents vous accueille au siège de la CdC du Mortainais (Rue Velléda – 50140 Mortain) chaque Lundi de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires).

**Contact :** 02.33.59.75.28 et gwenaelle.lemarechal@cdcmortainais.fr

A Barenton : (Maison des Services Publics – Rue Pierre Crestey – 50720 Barenton) : Le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 10H à 12H

## Naissances 2013



**Axel JOBARD MOULIN**  
39 route Napoléon—27 janvier



**Eloïse HOSSARD**  
61 route Napoléon—04 Avril



**Zoë BERNARD**  
279 route Napoléon—08 mai



**Isalyne LECHEVALIER**  
La Douettée—12 septembre



**Raphaël BOULLE**  
La Salle—26 novembre

## Mariage 2013



**Jean-Philippe BOUFFAY**  
**et Déborah PICOT**  
**Le 17 août**

Maud STOCK - 10 avril — 33 Grande rue

Lilou SIMON — 29 novembre - La Mercerie

## Décès 2013

18 janvier :	Terence BROWN	3 rue de l'église	66 ans
04 février :	Christiane MAITE	Le Fourbouillon	73 ans
12 février	Renée MONTAUFRAY	Barenton	90 ans
16 février	Boniface BIYONG	Paris	77 ans
11 mars :	Ernest ROULLEAUX	La Lande au barbier	85 ans
20 avril	Marie FRETIGNY	Le Teilleul	92 ans
22 mai :	Solange HARDY	4 rue du stade	84 ans
12 juin :	André LEPRINCE	15 rue de l'église	91 ans
18 juillet :	Émile GUILBERT	L'Angle	90 ans
20 juillet :	Claude MONGODIN	1 Grande rue	86 ans
14 septembre :	Aline JOUBIN	La Guitonnière	98 ans
27 octobre :	Madeleine LE MONNIER	Le Poncel	87 ans

## Mariage 2014



**Ludovic BARBEDETTE  
et Julia DAGUET  
Le 12 juillet**

Clélia CLOUARD — 20 février — 271 route Napoléon

Mélyna DELACOURT — 23 mars — Les Forges

Lorine JULES — 29 juillet — Beau Soleil

Calvin GALLET — 29 août — Les Forges

## Naissances 2014



**Karl LEFEBVRE  
Le clos du Douet—22 février  
A Saint Georges de Rouelley**



**Margot HUARD DHENNIN  
La Giboudière—02 janvier**



**Louisy HAVARD  
6 rue du stade—05 novembre**

## Décès 2014

08 février	Ernestine PASSAYS	La Chevalerie	91 ans
10 février	Madeleine FOURNERIE	Le Haut Theil	99 ans
19 mars	Yvonne LEDEZERT	La Masure	95 ans
24 avril	Bruno GARNIER	9 rue Soleil Levant	58 ans
03 mai	Marie BECHET	6 Grande rue	99 ans
13 juin	Rémy GUILLAUME	7 rue de l'église	87 ans
14 juin	Denise JEHAN	12 rue Soleil Levant	90 ans
19 octobre	Hélène JEHAN	Domfront	81 ans

## Les réalisations 2013

**Recensement de la population** entre le 17 janvier et le 16 février par Blandine LECHEVALIER.

**Voisins vigilants** : des panneaux indiquant notre commune en zone de voisins vigilants ont été mis en place à chaque entrée de bourg et de lotissements.

**Aménagement arrêt bus** : le conseil général a aménagé l'arrêt de bus entre l'école et la superette.

**Acquisition terrains Boullé** : la deuxième partie de l'acquisition des terrains Boullé à côté des écoles a été finalisée pour 40 000 € tous frais compris.

**Création d'un CCAS** : avec la fusion des communautés de communes au 1er janvier 2013, le CIAS (Centre Inter-communal d'Action Sociale) propre à la communauté de Communes de la Sélune a été supprimé. Un nouveau Centre Communal d'Action Sociale a été créé comprenant 5 élus du conseil municipal et 4 personnes volontaires non élus de la commune.

**Travaux** : Les gouttières de l'église et du garage (anciennement à Pascaline Simon) ont été remplacées pour 4300 €. Divers remplacements comme des extincteurs, le compresseur extérieur de la chambre froide, la citerne à fioul dans le logement de l'école des garçons, mise en place d'un tubage pour le conduit de cheminée de la chaudière à l'ancien presbytère pour 3600 €

**Effacement des réseaux** : voici quelques photos du bourg avant les travaux d'effacement des réseaux qui ont été réalisés en deux tranches. Entre la rue des sources et la scierie en 2011. Les travaux pour le reste de l'agglomération ont été réalisés en 2013 et en 2014.



## Les réalisations 2014

### Travaux :

- Les joints du logement de l'école des garçons ont été refaits ainsi qu'une partie du mur nord de la salle polyvalente suite à l'enlèvement des bouteilles de gaz.
- Travaux de mise en sécurité des cloches : l'entreprise LUSSAULT de Tiffauges a passé une semaine sur la mise en sécurité de la cloche n°3 par son tournage d'un quart de tour et au remplacement du marteau tinteur.

Sur la cloche n°1 le marteau tinteur a également été remplacé et une restauration mécanique a été effectuée : remplacement du battant, du jeu de brides et du kit de transmission

La cloche n°2 a reçu une restauration mécanique.



- Au printemps, les marches à l'entrée de la rue de l'église ont été entièrement refaites avec des pavés en granit bleu bouchardés.

- Le portail du cimetière côté route de la Fosse Arthour vient d'être remplacé et élargi.



**Temps d'Activités Pédagogiques** : la communauté de communes du Mortainais a mis en place cette nouvelle organisation des temps scolaires. A Saint Georges de Rouelley, ils ont lieu les lundis et les jeudis de 15 h 15 à 16 h 45. les enfants sont répartis en quatre groupes, dans la salle polyvalente, le

réfectoire et une classe. L'inscription est libre et gratuite.

Le conseil a choisi un prestataire pour **l'étude sur l'aménagement du bourg et du futur lotissement**. Un comité de pilotage a été créé composé de la commission du conseil et d'une dizaine de personnes de la commune. Une réunion publique a été organisée fin octobre. Une exposition qui présentait le diagnostic était visible depuis début décembre dans l'ancienne boucherie puis à la mairie jusqu'à la mi-janvier 2015.



**Restaurant** : en février le restaurant « Le Saint Georges » a ré-ouvert avec Sylvie Chevalier et Yves Lecouey après quelques travaux.

**Illuminations** : suite au changement de l'installation de l'éclairage public, les illuminations ont dû être totalement revues. Une commission a choisi les nouveaux décors qui sont loués à l'entreprise Loir de Juvigny sous Andaine. L'éclairage est désormais éteint à 23 heures et se rallume à 5 heures sauf le vendredi et le samedi où l'extinction est à minuit.



## Les cérémonies 2013 et 2014

### Vœux :

Au cours de la cérémonie sont remis les prix du concours de maisons fleuries. Voici quelques maisons distinguées :



**Nom de la bibliothèque :** Les enfants de l'école ont choisi le nom de la bibliothèque qui a été baptisée « Au Pays des Livres ». Elle est gratuite pour tous depuis le 1er janvier 2014. Le baptême a été officialisé avec la découverte de la plaque au cours d'une petite cérémonie en février.

### Remise du Prix Paul Lamare :

Chaque année en juin, la commune remet au meilleur élève garçon et à la meilleure élève fille un prix nommé « Paul Lamare » grâce au don en 1953 d'un champ de la maman de Paul Lamare ancien instituteur mort à la guerre 14-18 et de sa cousine Marie Villette en 1972.



En 2013 les lauréats étaient Elona KIPRE et Eliot PETITBON de Barenton.

En 2014, c'était Enola VAUGEOIS de St Georges de Rouelley et Gabriel-Marie GOUIN de Barenton.

Toute la classe est invitée à la cérémonie où chaque élève reçoit également un livre qui lui sera utile pour l'entrée en 6<sup>ème</sup>.



### Cheveux blancs :

Début octobre, la commune organise un repas annuel destiné aux personnes de plus de 70 ans.

En 2014, était à l'honneur Paul Rogues 91 ans et Madeleine Suart 94 ans. Les doyens de la commune, Albert Paint, 96 ans, Louis Sineux, 93 ans, Madeleine Lebigot 94 ans n'ayant pu se déplacer.

### Remise de médailles :

Le 26 octobre, Mrs BAS Philippe, sénateur, HUET Guénahaël, député, DESLANDES Serge, Président de la Communauté de Communes ont remis à Raymond BECHET et Albert LESERGENT la médaille d'honneur communale pour les 30 années au service de notre commune et à Albert LESERGENT la médaille de chevalier du mérite agricole pour services rendus au monde agricole par son engagement au conseil d'administration du lycée agricole de Barenton, son travail comme « groupeur » à la coopérative agricole, tout en exerçant sa profession d'agriculteur.



## 70ème anniversaire de la Libération le samedi 9 août

Extraits du discours de M. BECHET:

Le 8 août, la 2<sup>ème</sup> Division Blindée Américaine stationnait à la Guérotière à quelques centaines de mètres d'ici. Un véhicule M8, pris la direction de St Georges en reconnaissance avec 4 militaires à son bord, 3 à l'intérieur de la tourelle le sergent Allen ROBICHAUX, le sous-lieutenant William SHAMPNOIS, le soldat James SHELTON et le 4<sup>ème</sup> soldat Howard SWONGER s'était situé sur le M8 faute de place. Alors qu'ils arrivaient ici au village du Chemin, ils furent pris en ligne de mire par des pièces d'artillerie en place au village de Plaisance (environ à 600 mètres d'ici en direction de St Georges). Les 3 militaires qui étaient à l'intérieur de la tourelle furent tués, le véhicule prit feu, Howard SWONGER sorti indemne de cette embuscade. Il parti à travers champ rejoindre sa compagnie au sein de laquelle il a combattu jusqu'en 1945 jusqu'à Berlin. Une jeep suivait le M8, elle a pu faire demi-tour protégée par un énorme nuage de fumée provenant de l'incendie du M8. Après la guerre, rentré chez lui, il s'est marié et a eu 7 enfants. Pendant plus de 50 ans, il n'a jamais parlé de ces faits à sa famille. En 1999 il est revenu pour la 1<sup>ère</sup> fois en France avec l'intention de retrouver l'endroit où ses camarades périrent. Après avoir pris contact avec M. TORCHIO d'Annville et Mme DUNGEY de Saint Denis Le Gast, il retrouva 2 de ses camarades enterrés au cimetière de St James ; le 3<sup>ème</sup> étant rapatrié aux États-Unis. C'est en sillonnant les routes du Sud Manche et un peu de chance qu'il pu retrouver cet endroit. Le groupe rencontra Rémy LECHEVALIER. Celui-ci trop jeune, mais ayant entendu parler de ce passé les conduisit à ma rencontre, pour plus de précisions nous avons rencontré ma mère. Nous nous sommes rendus sur place avec un détecteur de métaux. Nous avons retrouvé des morceaux du M8 dans la haie et dans le bord du champ, ici derrière nous, lesquels sont, selon la volonté de M. SWONGER, sous cette stèle.

**La Fosse Arthur** : 2<sup>ème</sup> endroit stratégique sur notre commune celui de la Fosse Arthur. Un autre fait évoqué par le docteur BUISSON, avec des informations contradictoires, relatait la mort de 43 militaires mais les recherches organisées par Mme DUNGEY ont abouti au fait suivant : Le 12 août 1944, les soldats américains tombés à la Fosse Arthur appartenaient à la 35<sup>ème</sup> Division d'infanterie et au 137<sup>ème</sup> régiment. 3 hommes furent tués sur le coup, le sergent Alfred A. Riddle, le soldat Howard C. Pikey, et le soldat 1<sup>ère</sup> classe Charles V Hall, 12 furent faits prisonniers et 20 hommes blessés. Le lieutenant Joseph T. Hart, est mort des suites de ses blessures le 13 août 1944. Cette tragédie a eu lieu entre le village du fourbouillon et de La Fosse Arthur. Il est notre devoir de les unir par la pensée à cette manifestation.

Je souhaiterais profiter de ce moment pour honorer tous les résistants et plus particulièrement ceux qui sont intervenus sur notre secteur. 19 hommes constituaient le groupe de résistants du canton de Barenton qui se nommait « Courlis ». Il a été constitué peu à peu au cours du 1<sup>er</sup> semestre 1944. Il était « cloisonné », c'est-à-dire que chacun de ses membres n'en connaissait que 2 ou 3 autres. Ainsi, si l'un d'eux avait été arrêté par l'occupant, il n'aurait pu indiquer, même sous la torture, qu'une partie du groupe. Il était rattaché aux FFI du département de l'Orne. Son chef hiérarchique direct était le capitaine LEFEVRE (alias RICHARD), responsable du secteur de Domfront. Il n'a pas été accompli d'actions violentes avant le débarquement des Alliés en Normandie, de façon à éviter les représailles des autorités allemandes. Dans un 1<sup>er</sup> temps, son rôle consistait à s'opposer passivement aux actions de l'occupant, à renseigner les Alliés sur les implantations allemandes, et à participer à la protection et au ravitaillement des maquisards. Après le débarquement, il a participé à plusieurs actions tendant à retarder le plus possible l'arrivée des renforts en hommes et en matériel sur le front. Enfin, plus tard, il a secondé les troupes américaines en effectuant plusieurs missions de reconnaissance à leur profit, et en faisant prisonniers 14 soldats allemands.

Se souvenir aussi de victimes civiles et militaires de St Georges de Rouelley : Émile PAINT - Émile TOURNERIE - Victor RENAUULT, militaires. Marcel BOULANGER, résistant. Odette FOUCAULT - Louis HAMEL - Renée DUMESNIL, victimes civiles dans les bombardements d'Avranches. André SIMON, victime civil avec un engin explosif à l'âge de 11 ans.

La commune n'a été libérée en totalité que vers le 15 août.

Nous avons réalisé une petite exposition de matériel américain, allemand et anglais face à la mairie ; grâce à des prêts de deux personnes passionnées. Nous avons également fait reproduire sur une bâche des documents sur le débarquement et un recueil complet sur les actes des résistants .



## Club Saint Georges Amitié



L'intérieur de l'église de Montfarville

Nous sommes 79 adhérents.

Au cours de l'année, nous avons organisé un concours de belote, un repas dansant, un voyage à l'île de Tatihou au cours duquel nous avons visité la magnifique église de Montfarville.

Nous nous retrouvons deux fois par mois, les 2ème et 4ème mercredi à la salle polyvalente.

### En 2015 nous prévoyons :

- ⇒ Un concours de belote le mardi 28 avril
- ⇒ Une randonnée inter-clubs le vendredi 12 juin
- ⇒ Un repas le dimanche 30 août
- ⇒ Un concours de belote le mercredi 9 septembre

### Le nouveau bureau est composé de :

Colette COTTON, présidente

Madeleine ANTUNES, vice-présidente

Danielle BRUNEAU, secrétaire

Maurice PAUTREL, trésorier

Jean-Paul DUBOIS, trésorier adjoint

### Membres actifs :

Yves CHARUEL, Didier MONTAUFRAY, Bernard GUESDON,

Daniel TERRIER

## L'association des amis du Père Bienvenu

Malgré la situation difficile en Guinée, l'association continue à œuvrer pour récolter des fonds et les donner aux prêtres ou aux sœurs de la manière la plus directe possible.

En novembre 2013, nous avons appris que les pères de Kataco ont subi des vols et des menaces, et que l'archevêque a été contraint de les retirer et de fermer la paroisse.

Par contre, les sœurs et les frères restent sur place et continuent à gérer les écoles, la maternelle et l'internat. Cet été 2014, Sœur Renée est venue nous rencontrer, 500 € lui ont été donnés dont voici la destination : « En voici l'utilisation. Les 500 Euros ont donné 4 500 000 franc guinéen. Une grande partie de cette somme soit 3 800 000 f ont permis de repeindre tout le bâtiment de la Maternelle extérieure et intérieure. Puis quelques réparations : bureau du maître et vernissage des tables de la petite section soit 400 000f. Avec le reste, j'ai pu acheter 24 pochettes de feutres et de la colle pour les activités. Votre don est d'autant plus précieux étant donné qu'avec Ébola l'école n'a pas encore repris et que nous n'avons reçu que peu d'inscription. Nous gardons confiance que ce virus Ébola sera bientôt éradiqué de nos pays. »

## La paroisse Notre Dame de l'Assomption

**La nuit de Noël à Saint Georges le 24 décembre 2014.**

Dès la Toussaint passée, toutes les tranches d'âge des membres de la communauté pensent à la préparation de Noël, à commencer par les enfants. Sous la conduite de leurs enseignants et des parents qui s'impliquent dans la vie de l'école, ils préparent le petit spectacle qu'ils présenteront à leurs familles avec au programme des petites saynètes et surtout des chants de Noël avant de partager le goûter préparé par les mamans et de partir en vacances. Les plus grands et les adultes concentrent leur attention sur la crèche vivante qui sera présentée à la veillée qui précède la célébration liturgique. Une équipe est chargée chaque année de choisir un thème pour cette animation proposée dans une de nos églises à tour de rôle. Il faut écrire ou adapter le scénario, trouver les acteurs qui incarneront Joseph et Marie, les rois mages et les différents personnages qui viendront à la crèche. Les enfants, figurants actifs, tenant le rôle de bergers. Une année, nous avons poussé le réalisme jusqu'à choisir une jeune maman et son bébé dans les rôles respectifs de Marie et de l'enfant Jésus : on s'en souvient encore dans la paroisse. Un exemple de thème ? Une saynète intitulée « Noël à Bethléem » où chaque personnage : le vieux et le jeune berger, le chasseur, le pêcheur, la vieille commerçante, le meunier, sans oublier les notables avec en tête le maire du village et son garde champêtre... apportent chacun leur tour offrandes au divin enfant. Bien sûr, chaque acteur met le plus grand soin à choisir, voire à confectionner son costume et à apprendre son rôle. Puis viennent les répétitions, occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale et de renforcer encore, s'il était besoin, les liens d'amitié qui unissent les membres de notre communauté.

Dans les jours qui précèdent Noël, l'équipe liturgique s'est réunie pour préparer la célébration que l'on veut extraordinaire, au sens premier du terme. La chorale a choisi et répété les chants, en conservant quelques vieux classiques : « il est né, le divin enfant », « les anges dans nos campagnes » ... car les anciens aiment rechanter ces cantiques qui ont accompagné leur enfance et chez nous, on reste fidèle aux traditions. On a aussi installé la crèche traditionnelle, même dans les églises où il n'y aura pas de célébration : les villageois y tiennent. Enfin, le 24 décembre arrive : les enfants n'en pouvaient plus de cette interminable attente et cette impatience gagnait même les adultes. La veillée a été fixée à 20 heures.

Pour satisfaire le désir d'une majorité de paroissiens de concilier la célébration religieuse de Noël et la réunion familiale dont elle est l'occasion, depuis plusieurs années, nous avons avancé l'heure. L'église se remplit peu à peu et une assistance beaucoup plus fournie qu'aux dimanches ordinaires finit par garnir la nef et les chapelles. Après avoir pris plaisir à regarder les acteurs locaux jouer la Nativité, un peu dans le prolongement des Mystères que l'on représentait au Moyen-Âge, l'assistance participe dans une joyeuse ambiance faite à la fois de joie et de recueillement à la célébration eucharistique. Après s'être souhaité réciproquement un joyeux Noël, chacun regagne son domicile pour poursuivre la fête en famille autour de la table, de la crèche et du sapin et échanger les cadeaux.



## Saint Georges de France



Chaque année l'organisation du rassemblement des St Georges de France permet de découvrir une région différente.

Après Saint Georges d'Oléron (Charente Maritime) région Poitou Charente en 2013, Saint Georges du Vièvre (Eure) région Haute Normandie en 2014, nous nous dirigerons le week-end du 19 au 22 juin 2015 à Saint Georges d'Aurac (Haute Loire) région Auvergne. Située à 37 km du Puy en Velay et 100 km de Clermont Ferrand (650 m d'altitude). La production agricole est variée dont la célèbre lentille verte du Velay. Le choix des circuits touristiques du samedi vous sera proposé lors d'une réunion en janvier prochain.

S'inscrire dès maintenant près de Roger Le Monnier. Tel 02.33.59.44.03 ou en mairie.

## SEL'UNE

L'association SEL'Une, système d'échange local du canton de Barenton et alentours va bientôt fêter ses 2 années d'existence. Elle fait partie des 400 « SEL » de France.

Rappelons que le SEL est une association locale de personnes mettant des biens, des services ou des savoirs à la disposition des uns et des autres par l'édition d'un catalogue d'offres et de demandes de chacun des adhérents. Pas d'argent pour les échanges mais une monnaie virtuelle qui pour sel'une est la bûchette. Une cotisation annuelle est cependant demandée. Elle est de 8 € par famille.

SEL'Une organise régulièrement des bourses d'échange comme les « troc plantes » organisées en avril et octobre, ou bien une bourse spéciale Noël organisée fin novembre. Chacun peut venir y échanger ou se procurer des pots de confitures, des plants, des fruits, des idées cadeaux, etc....

Des rencontres mensuelles ont également lieu soit les 3<sup>ème</sup> jeudis pour les mois impairs et les 3<sup>ème</sup> vendredis pour les mois pairs, toujours avec un thème particulier.

Et puis régulièrement nous organisons des sorties, toujours en covoiturage et animées par un ou une séliste comme par exemple, une journée à Lingreville lors d'une grande marée en juillet ou bien la visite du musée de la pomme et de la poire à Barenton ou encore une sortie aux Ponceaux, etc....

Tout ceci est visible sur le site internet : [sites.google.com/site/selune50720](http://sites.google.com/site/selune50720)

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Francine MITERMITE tel 02 33 69 35 51 ou bien Madeleine ANTUNES au 02 33 59 56 83. ou adresse mail : [selune50720@laposte.net](mailto:selune50720@laposte.net)



Bourse aux plantes à Saint Georges de Rouelley

# École de musique



## 15 juin 2013

Première fête de la musique organisée conjointement avec le comité d'animation. Un repas champêtre et des musiques de tous genres jouées par nos jeunes musiciens ont permis de passer une soirée conviviale et appréciée de tous.



## 14 juin 2014

Deuxième édition avec cette année la participation des tous petits qui avaient préparé pour l'occasion des chants et des danses.



Pour l'année 2013, l'école de musique avait recruté un professeur de guitare Samuel Danjou qui est parti en juin 2014 pour des raisons personnelles. Depuis la rentrée, c'est Pierre Sallé qui assure les cours de guitare avec 3 élèves (2 enfants et 1 adulte). Il reste des places disponibles. Cours le samedi matin de 9H à 12H30 salle des associations.

## 23 novembre 2013 et 22 novembre 2014

Soirée annuelle de l'école de musique autour d'un couscous royal. Les nouveaux et anciens élèves ont répété plusieurs samedis et dimanches pour préparer cette soirée. Après un bon repas, les danseurs ont pu exprimer tous leurs talents.

Un grand merci à tous les élèves pour leur disponibilité.

Le bureau.



Pour tous renseignements et inscriptions : Lauraine Lemonnier professeur de musique

02 33 61 03 54 ou 06 61 12 50 55 ou [lauraine\\_lemonnier@hotmail.fr](mailto:lauraine_lemonnier@hotmail.fr)

## Comité d'animation

### *Fêtes communales du premier dimanche du mois de mai*

Comme pour les années précédentes, un vide grenier, des courses cyclistes et des exposants en tous genres ont contribué à la réussite de ces journées.

Restauration sur place et parties de manège ont fait le bonheur des petits ...et des grands !!



### **Dimanche 4 mai 2014 :**

#### Cyclisme Championnat de la Manche minimes et cadets



Les minimes (36 engagés) ont ouvert le bal pour affronter les 30 kms d'un circuit sélectif avec deux difficultés en début de parcours.

Mais le plus beau restait à venir avec les cadets (50 engagés) et une victoire en solitaire de Kévin Terry sur un circuit de 60 kms.



Les vainqueurs et leurs trophées

#### Animation fêtes de fin d'année:

La traditionnelle tombola de Noël aide à financer les sapins et l'animation musicale des rues. Le comité apporte son soutien à la quinzième commerciale de nos commerçants et artisans.



La **F**édération pour la **D**ynamisation du **C**ommerce et de l'**A**rtisanat du **M**ortainais a pour objectif de fédérer les unions commerciales et d'inciter à consommer "malin et pas loin". La FDCAM propose des chèques cadeaux chez plus de 250 commerçants locaux. Le comité d'animation est adhérent à cette fédération.



### **3<sup>ème</sup> dimanche du mois d'octobre : Repas du comité**

Pensez à noter cette date dans vos agendas !

Composition du bureau :

Président : Eric Sallé

Vice-Présidente : Mireille Gérouard

Secrétaire : Marie-Louise Hannoyer

Secrétaire adjoint : Dominique Joubin

Trésorière : Marie Lesergent

Trésorier adjoint : Daniel Moy

Membres actifs : Bernard, Bernadette, Jean-Pierre, Michel, Yves, André, Joël, Rolande, Jean, Huguette ....

Nota : M et M<sup>me</sup> Hannoyer se sont retirés de l'association depuis septembre 2014.

## Association des parents d'élèves

Association des Parents d'Élèves (APE) du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Barenton ,St Cyr du Bailleul et St Georges de Rouelley.

L'APE a pour but de financer les projets pédagogiques proposés par l'équipe enseignante. Cette année, ils sont nombreux et intéressants :  
Les maternelles partiront deux jours en classe de mer,  
les GS, CP, CE1 et CE2 partiront deux jours au Havre visiter le musée d'Art Moderne ainsi que le jardin de Claude Monet à Giverny,  
Enfin les CM1 et CM 2 iront deux jours à Paris visiter le Louvre et le château de Versailles .  
Les enfants iront aussi au théâtre, cinéma et bénéficieront d'un intervenant sur l'écocitoyenneté.

Ces sorties sont importantes pour nos enfants car elles permettent une ouverture culturelle et développent un esprit critique. Pour financer ces projets, nous organisons tout au long de l'année différentes manifestations : repas dansant en novembre, vente de chocolats à Noël, tombola au printemps et kermesse en juin.

Bref notre association est active toute l'année et cela grâce aux parents bénévoles et bien sûr toujours dans la bonne humeur !!!

Le bureau:

Présidente : Régine LANGLOIS  
Vice-président : Alain PASSAYS  
Secrétaire : Julia BARBEDETTE  
Vice-secrétaire : Sonia RIVIERE  
Trésorière : Sibylle DUBREUIL  
Vice-Trésorière: Christèle DELPRAT

Je profite de ces quelques lignes dans le journal communal pour évoquer la richesse des associations (quel qu'elles soient) : ce sont des lieux de rencontre, de discussions (souvent animées !), de joie et de partage qui crée du lien. Alors n'hésitez pas à vous investir !!

Régine LANGLOIS

## Un peu d'humour

### Envoi de fleur

Un homme vient d'emménager dans une nouvelle maison. Arrive un livreur avec un bouquet de fleurs.

Mais sur la carte, il lit avec consternation:

"Toutes nos condoléances".

Pas très heureux, il tente d'oublier l'incident.

Mais la fleuriste l'appelle pour s'excuser.

- Ce n'était pas à vous que le bouquet était destiné, je suis désolée.
- Ce n'est pas grave, ce sont des choses qui arrivent.
- Mais si c'est grave, car celui qui vous était destiné, je l'ai envoyé à un enterrement!
- Ah bon? Il était écrit quoi sur la carte?
- "Félicitations, vous avez une nouvelle résidence!"

## Pierre SINEUX

Pierre Sineux, Président de l'Université de Caen Basse-Normandie, a été promu Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur à l'occasion de la promotion de Pâques 2014.

Il est né à Saint-Georges-de-Rouelley en 1961, enseignant-chercheur de profession.

Il préside l'Université de Caen depuis mai 2012.

Fils de Louis et Madeleine Sineux, ses parents étaient des agriculteurs de la commune. Il fait ses études à l'école communale de Saint-Georges-de-Rouelley, puis au collège et au lycée de Mortain, avant de rejoindre l'Université de Caen. Il devient à 22 ans professeur d'histoire-géographie au lycée Malherbe à Caen puis il passe l'agrégation d'histoire avant de soutenir une thèse d'histoire grecque à l'Université de Paris IV-Sorbonne en 1994.

Revenu à l'Université de Caen en 1995, il devient maître de conférences puis professeur d'histoire grecque en 2003. Il est élu au conseil d'administration de 1999 à 2002. Puis, de 2008 à 2012, il est vice-président du Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU).

Le 23 mai 2012, il est élu Président de l'Université de Caen.

Il est l'auteur de nombreuses publications, livres et articles, notamment sur l'histoire de la religion grecque antique. Il dirige depuis 2008 la revue Kentron, publié aux Presses Universitaires de Caen.

### Ouvrages :

Le regard des grecs sur la guerre – Mythes et réalités (avec Marie-Claire Amouretti, Françoise Ruzé et Jacqueline Christien), éd. Ellipses, 2000.

Qu'est-ce qu'un dieu grec ? éd. Klincksieck, 2006.

Amphiaraios, guerrier, devin et guérisseur, éd. Les Belles Lettres, 2007.



## Léon PAVY

Arrivé à Saint Georges de Rouelley en septembre 1933, il fut l'instituteur entre autres de Raymond BECHET, maire et d'Albert LESERGENT, 1er adjoint .

En 1950, il est parti comme directeur d'école à Beauchamps et a terminé sa carrière à Agneaux.

Le 23 février 2013, Léon PAVY a eu 100 ans et quelques anciens élèves sont allés lui fêter son anniversaire à la maison de retraite de Carpiquet.

Il est né à Saint Roch sur Egrenne et est décédé le 20 janvier 2014 à presque 101 ans.



## Maria DESVOIS

### Saint-Georges-de-Rouelley

*Brillants succès.* — Un concours national de Maréchallerie a eu lieu à Paris les 18-19-20 juin de cette année. Voici ce qu'on lit dans un journal spécial des maréchaux :

« Civils et militaires rivalisaient d'ardeur et d'ingéniosité pour remporter les premières places. Des candidats, il en vint de partout. Les écoles de Bordeaux, Tourcoing, Nancy avaient envoyé leurs champions se mesurer avec leurs camarades de l'école supérieure de Paris.

Des brigadiers et des aides militaires arrivèrent en grand nombre même des garnisons les plus éloignées : Marseille, Nîmes, Toulouse, Tarbes, Lunéville, Verdun, Nancy, Cambrai, Granville, Douai, Orléans, etc.

Pour la première fois une « femme maréchale » affrontait les épreuves du concours... »

Au banquet du 20 juin, s'adressant à Mme Desvois, M. Peillon la félicita « de ses aptitudes techniques, de sa dignité de brave épouse et de bonne mère qui prend sa large part des responsabilités morale et matérielle du foyer ».

Mme Desvois, qui habite St-Georges-de-Rouelley (Manche) a obtenu une médaille d'argent offerte par le Syndicat des Patrons Maréchaux.

De plus, un objet d'art (cheval de Marly), offert par le même syndicat.

Une paire de ciseaux à pansements nickelée, offerte par la maison Blandinières et Poitard.

Deux lots de 4 boîtes d'onguents, offerts par la maison Arnoult.



**Carte postale installée au carrefour de la rue de l'église et de la Grande rue avec Maria Desvois au retour du concours.**

En 1914, il y a 100 ans, Mme DESVOIS a obtenu la médaille d'argent au concours national de Maréchallerie.

Voici l'article :

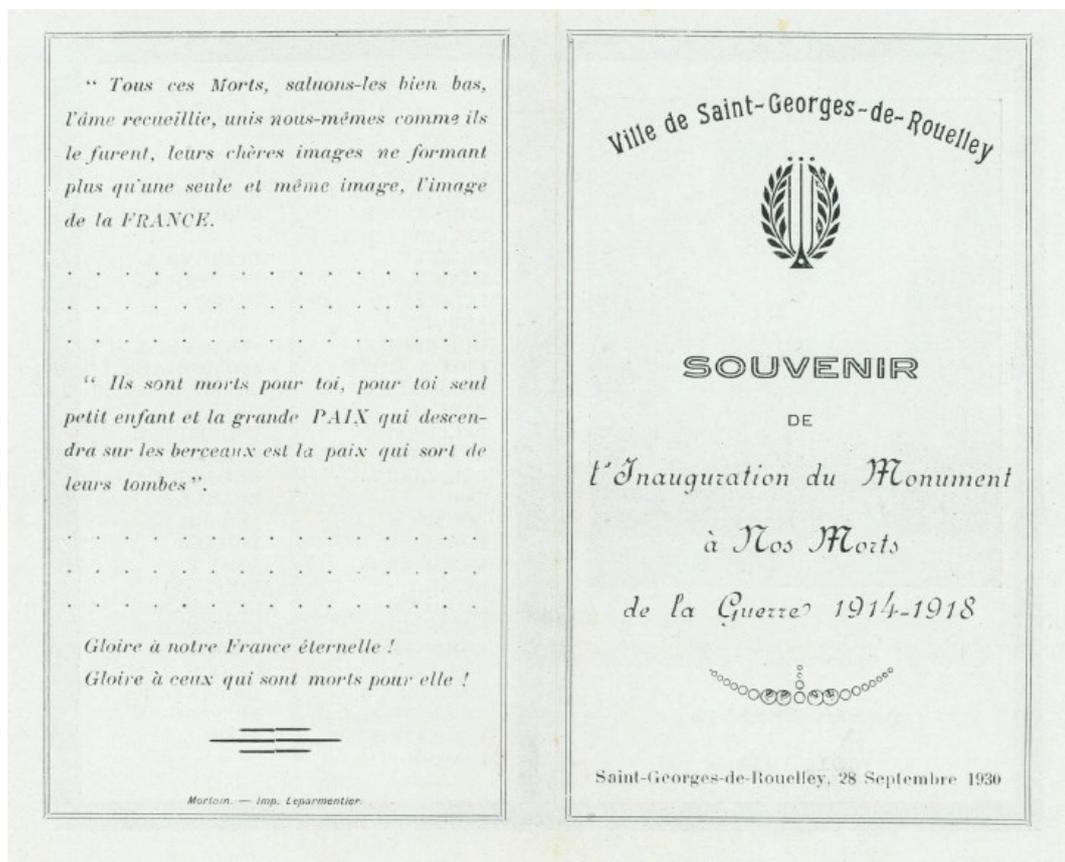
« Civils et militaires rivalisaient d'ardeur et d'ingéniosité pour remporter les premières places... Des candidats, il en vint de partout. Les écoles de Bordeaux, Tourcoing, Nancy avaient envoyé leurs champions pour se mesurer avec leurs camarades de l'école supérieure de Paris. Des brigadiers et des aides militaires arrivèrent en grand nombre même des garnisons les plus éloignées : Marseille, Nîmes, Toulouse, Tarbes, Lunéville, Verdun, Nancy, Cambrai, Granville, Douai, Orléans, etc.

Pour la première fois une « femme maréchale » affrontait les épreuves du concours... »

Au banquet du 20 juin, s'adressant à Mme DESVOIS, M. PEILLON la félicita « de ses aptitudes techniques, de sa dignité de brave épouse et de bonne mère qui prend sa large part des responsabilités morale et matérielle du foyer » Mme DESVOIS qui habite Saint Georges de Rouelley (Manche) a obtenu une médaille d'argent offerte par le Syndicat des Patrons Maréchaux. De plus, un objet d'art (cheval de Marly) offert par le même syndicat. Une paire de ciseaux à pansements nickelée, offerte par la maison Blandinières et Poitard. Deux lots de 4 boîtes d'onguents, offerts par la maison Arnoult. Une caisse de clous de 25 kilogs de la « Clouterie Française » de Bayonne. »

Article de « La Croix du Mortainais » du 26 juillet 1914

# Le centenaire de la déclaration de guerre 14-18

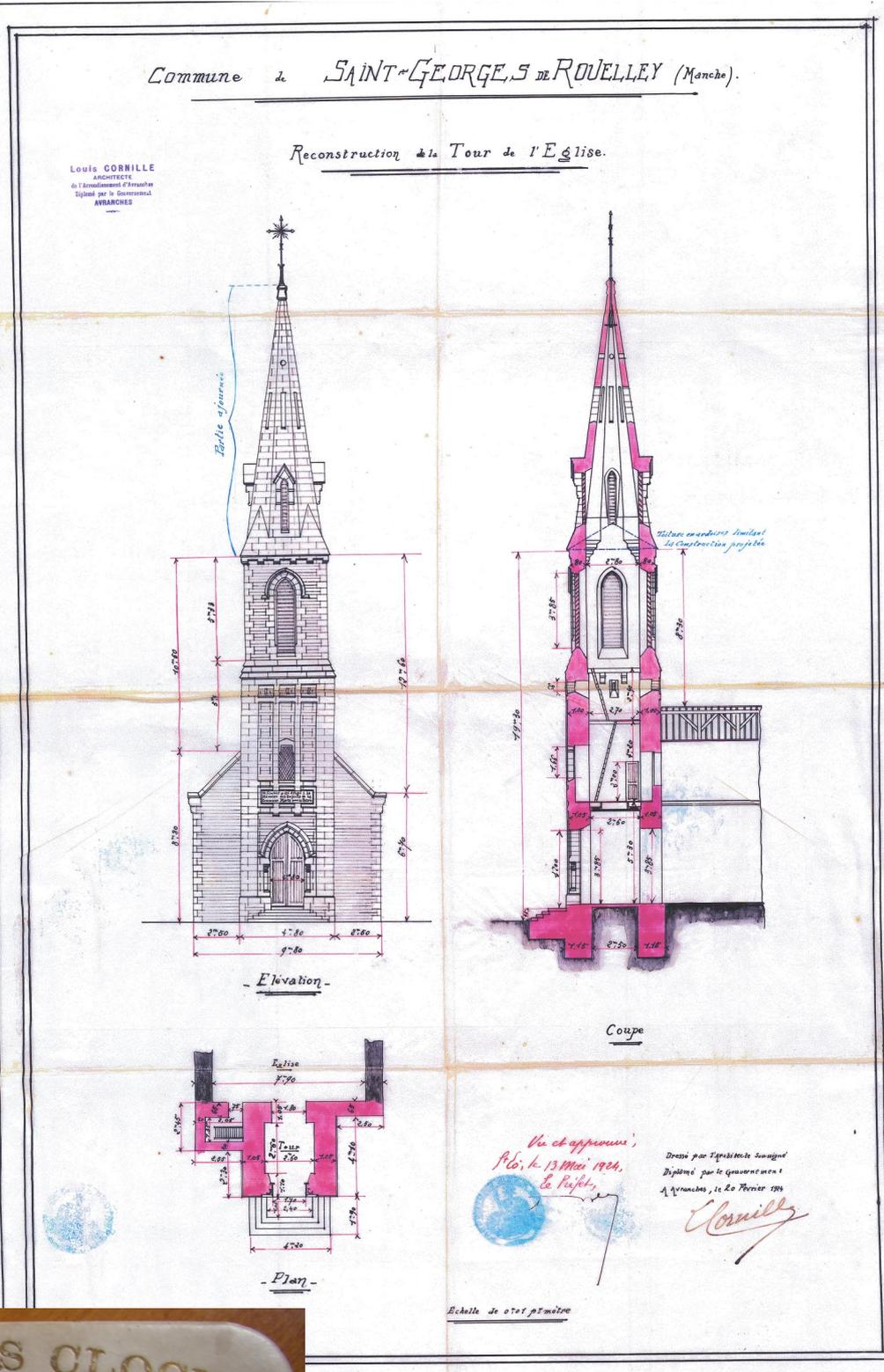


## Le clocher de l'église

En raison du mauvais état du clocher, le conseil municipal a voté le 9 mars 1924 la construction du nouveau clocher.

La délibération évoque « le mauvais état du clocher en bois, tout disloqué et les assemblages vermoulus, il ne peut être conservé sans que des réparations très importantes n'y soient exécutées. Monsieur le Maire, en présence de cette situation propose au conseil de faire démolir le clocher qui menace la sécurité publique. Il ajoute que d'autre part Monsieur l'abbé Guillemain, curé de Saint Georges de Rouelley se propose de venir comme souscripteur en aide à la commune pour non seulement démolir mais aussi pour reconstruire en maçonnerie un nouveau clocher qui serait arrêté provisoirement à la partie supérieur du beffroi. Un projet de construction a été établi par M. Cornille architecte à Avranches ».

Les travaux ont été attribués à Eugène Lecouturier, entrepreneur à Flers.



# Calendrier Cantonal 2015

<b>FEVRIER</b>	dimanche 22	Repas paroissial	BARENTON
	vendredi 27	Thé dansant Club Amitié et Loisirs	BARENTON
	dimanche 28	Carnaval des enfants	BARENTON
<b>MARS</b>	dimanche 1	Tripes des Sapeurs-Pompiers	BARENTON
	mardi 3	Thé dansant Club de l'Amitié	SAINT CYR DU BAILLEUL
	dimanche 8	Loto	SAINT CYR DU BAILLEUL
	mercredi 11	Poule au blanc du Club Amitié et Loisirs	BARENTON
	samedi 14	Soirée des Jeunes Agriculteurs	BARENTON
	samedi 14	Coq au vin Comité des Fêtes	GER
	dimanche 15	Fête communale (sous réserve)	BARENTON
	mardi 17	Concours de belote Club de l'Amitié	SAINT CYR DU BAILLEUL
	jeudi 19	Rencontre mensuelle Sel'Une	GER
	vendredi 20	chant choral interclubs	SAINT CYR DU BAILLEUL
	samedi 21	diner théâtre	GER
	samedi 21	repas JS Cance	BARENTON
	samedi 22	Fête communale (sous réserve)	BARENTON
	dimanche 22	Élections	
	dimanche 22	randonnée pédestre à Les Loges Marchis	BARENTON
vendredi 27	Thé dansant Club Amitié et Loisirs	BARENTON	
dimanche 29	Matinée Tripes Comité de jumelage	BARENTON	
dimanche 29	Élections		
<b>AVRIL</b>	dimanche 3	Pâques Chasse aux œufs Comité des Fêtes	BARENTON
	vendredi 10	Randonnée interclubs	BARENTON
	dimanche 12	Poule au blanc du Père Bienvenu	SAINT GEORGES DE ROUELLEY
	dimanche 12	Randonnée pédestre à REFFUVEILLE	BARENTON
	mardi 14	Thé dansant Club de l'Amitié	SAINT CYR DU BAILLEUL
	samedi 18	bourse d'échange de plantes Sel'une	SAINT GEORGES DE ROUELLEY
	dimanche 19	spectacle de cascades des Fermax	GER
	Samedi 25		
	et dimanche 26	week-end de randonnée à BIVILLE	BARENTON
	mardi 28	concours de belote club St Georges Amitié	SAINT GEORGES DE ROUELLEY
<b>MAI</b>	dimanche 3	Fête communale	SAINT GEORGES DE ROUELLEY
	dimanche 3	confirmation à Sourdeval	
	vendredi 8	Cérémonie du 8 mai	SAINT CYR DU BAILLEUL
	vendredi 8	Thé dansant Club Amitié et Loisirs	BARENTON
	dimanche 10	Cérémonie du 8 mai	BARENTON/GER
	dimanche 10	Randonnée pédestre à Forêt d'Andaine Les Randonneurs de la Lande	BARENTON
	vendredi 15	Randonnée interclubs	SAINT CYR DU BAILLEUL
	jeudi 21	Rencontre mensuelle Sel'Une	SAINT CYR DU BAILLEUL
	dimanche 24	1ère Communion	BARENTON
	vendredi 29	Thé dansant Club Amitié et Loisirs	BARENTON
<b>JUIN</b>	lundi 1	Randonnée du lundi	BARENTON
	mardi 2	Thé Dansant Club de l'Amitié	SAINT CYR DU BAILLEUL
	samedi 6	Gala des Etoiles	GER
	dimanche 7	Kermesse du RPI	ST GEORGES DE ROUELLEY
	dimanche 7	Randonnée Pédestre à le Neufbourg	BARENTON
	lundi 8	Randonnée du lundi	BARENTON
	vendredi 12	Assemblée Générale les dauphins Barentonnais	BARENTON
	vendredi 12	Randonnée interclubs	SAINT GEORGES DE ROUELLEY
	samedi 13	spectacle de danse AISL	BARENTON
	samedi 13	fête de la Musique	SAINT GEORGES DE ROUELLEY
	dimanche 14	Randonnée Pédestre Baie du Mont Saint Michel	BARENTON
	lundi 15	Randonnée du lundi	BARENTON
	jeudi 18	Rencontre mensuelle Sel'Une	BARENTON
	samedi 20	Route du Poiré	BARENTON
	samedi 20	Fête de la Musique (à confirmer)	BARENTON
	Du vendredi 19 au dimanche 21	Rassemblement des St Georges de France à ST GEORGES D'AURAC (Haute Loire)	
	lundi 22	Randonnée du lundi	BARENTON
mercredi 24	don du sang EFS	BARENTON	
samedi 27	fête communale	SAINT CYR DU BAILLEUL	
dimanche 28	Fête de fin d'année de l'école Saint Louis	BARENTON	
lundi 29	Randonnée du lundi	BARENTON	

	dimanche 5	Moules Frites Amicale des Pompiers	GER
	lundi 6	Randonnée du lundi	BARENTON
<b>JUILLET</b>	mardi 7	Randonnée interclubs à LARCHAMP journée retrouvaille	LARCHAMP
	lundi 13	Randonnée du lundi	BARENTON
	Lundi 13 et		
	mardi 14	Fête communale	BARENTON
	lundi 20	Randonnée du lundi	BARENTON
	lundi 27	Randonnée du lundi	BARENTON
	lundi 3	Randonnée du lundi	BARENTON
<b>AOÛT</b>	lundi 10	Randonnée du lundi	BARENTON
	dimanche 23	Assemblée générale de la Société de Chasse	BARENTON/SAINT CYR
	Mardi 25	Thé Dansant Club de l'Amitié	SAINT CYR DU BAILLEUL
	dimanche 30	Randonnée pédestre à Sillé le Guillaume	BARENTON
	dimanche 30	repas dansant du Club Amitié	SAINT GEORGES DE ROUELLEY
	vendredi 4	Forum des Associations	BARENTON
	samedi 5	Troc vêtements SEL'UNE	SAINT CYR DU BAILLEUL
<b>SEPTEMBRE</b>	Dimanche 6	repas des chasseurs	BARENTON
	mercredi 9	Concours de belote du Club Amitié	SAINT GEORGES DE ROUELLEY
	samedi 12	Concours de pétanque Amicale des Pompiers	GER
	samedi 12	assemblée générale des Anciens Combattants sud Manche	BARENTON
	jeudi 17	rencontre mensuelle Sel'Une	BARENTON
	vendredi 18	Randonnée interclubs	GER
	samedi 19	et dimanche 20 SAINT MATHIEU	GER
	dimanche 20	Randonnée pédestre à SAINT CLAIR DE HALOUZE	BARENTON
	vendredi 25	Thé dansant Croix Rouge	BARENTON
	samedi 26	Repas de l'École Saint Louis	BARENTON
	vendredi 9	Concours de belote Gym volontaire	BARENTON
<b>OCTOBRE</b>	dimanche 11	Randonnée Pédestre La Dorée	BARENTON
	dimanche 11	Repas des cheveux blancs	SAINT GEORGES DE ROUELLEY
	mercredi 14	Thé dansant Club Amitié et Loisirs	BARENTON
	samedi 17	Bourse d'échange de plantes Sel'une	SAINT GEORGES DE ROUELLEY
	dimanche 18	Repas Comité d'animation	SAINT GEORGES DE ROUELLEY
	mardi 20	Concours de Belote	SAINT CYR DU BAILLEUL
	vendredi 23	Thé dansant Croix Rouge	BARENTON
	vendredi 23	Calendrier cantonal	BARENTON
	dimanche 25	Repas Aprodi	BARENTON
	samedi 7	Soirée Bourguignon du RPI	BARENTON
<b>NOVEMBRE</b>	dimanche 8	Loto	SAINT CYR DU BAILLEUL
	dimanche 8	Cérémonie du 11 novembre	SAINT GEORGES DE ROUELLEY
	mercredi 11	ou dimanche 15 Cérémonie du 11 novembre	BARENTON/GER
	dimanche 15	Randonnée pédestre le Champ du Bout	BARENTON
	mardi 17	Thé dansant Club de l'Amitié	SAINT CYR DU BAILLEUL
	samedi 21	Couscous de l'École de Musique	SAINT GEORGES DE ROUELLEY
	samedi 28	Troc 'Noël	BARENTON
	samedi 28	Soirée Zumba de l'École Saint Louis	BARENTON
	dimanche 29	Saint Cécile	SAINT GEORGES DE ROUELLEY
	samedi 5	Sainte Barbe des Pompiers	SAINT CYR DU BAILLEUL
<b>DECEMBRE</b>	dimanche 6	Marché de Noël du Comité des Fêtes	GER
	dimanche 6	Élections (sous réserve)	
	vendredi 11	Assemblée Générale Sel'une	BARENTON
	vendredi 11	Repas Acome	BARENTON
	samedi 12	Arbre de Noël	GER
	samedi 12	Marché de Noël du Comité des Fêtes	BARENTON
	dimanche 13	spectacle de Noël École Saint Louis	BARENTON
	dimanche 13	Élections (sous réserve)	
	dimanche 13	Randonnée pédestre Saint Jean du Corail et AG	BARENTON
	mercredi 16	Repas de Noël du club Amitié et loisirs	BARENTON
	vendredi 18	Arbre de Noël du RPI	BARENTON
	dimanche 20	Élections (sous réserve)	
	vendredi 22	Repas de Noël de l'ETP	BARENTON

# L'école

## Actions communes à toute l'école :

- Sorties nettoyon la nature qui a eu lieu le vendredi 27 septembre au matin pour les deux sites
- journée « de Noël » avec répétition du spectacle, repas à Barenton (le 19 décembre 2013), cinéma (le 13 décembre 2013).
- rencontre chorales avec l'école de Ger et Mortain le mardi 27 mai (Barenton le matin – St-Georges l'après-midi ; pique-nique commun).
- Olympiades le 19 juin au Teilleul.

## Actions communes Barenton :

- créneau « bibliothèque » à la médiathèque de Barenton (1 fois toutes les 3 semaines)
- 17 octobre 2013 Spectacle des 3 Chardons « Anga fils du feu » (financé APE)
- 22 novembre 2013 Tapis de lecture sur le thème de « La Journée »
- 26 novembre 2013, spectacle de marionnettes à Flers, dans le cadre de « Spectateurs en herbe » : « Obo insulaire » (financé par APE)

## Actions maternelles :

- intervenant EPS pour activité "roule" jusqu'au 6 juin inclus.
- projet avec le musée de Vire : 2 visites (une a eu lieu le 15 mai et la 2nde a eu lieu le 27 juin) pour comprendre ce qu'est un musée pour pouvoir "transformer" une pièce de l'école en musée. (financement : APE pour le transport)
- rencontres pour la danse le lundi 26 mai au COSEC de Mortain (transport financé par la syndicat)
- rencontre athlétisme avec nos correspondants de Ger le 17 juin (transport financé par le syndicat).
- Une matinée avec les correspondants de Ger à l'école de Barenton le 30 juin.
- Le 27 juin après-midi, ludothèque de Mortain. Tout au long de l'année scolaire, les élèves ont pu jouer avec des jeux empruntés à la ludothèque. Lors de cette 1/2 journée, ils peuvent découvrir le lieu, jouer librement dans les différents coins (playmobils, puzzles, cuine, à l'extérieur...) et jouer à des jeux de société.
- Un spectacle à la salle Madeleine Louaintier de Flers dans le cadre du parcours spectateurs en herbe avec la Scène Nationale 61 : les élèves ont assisté à Morceaux en sucre + L'Ogre Déchu (financement APE transport et spectacle).
- Les Incorruptibles : notre classe était inscrite. Le 19 mai les élèves ont pu voter pour le livre préféré de la sélection maternelle. Les résultats des votes au niveau national seront connus début juin. Pour la classe, c'est l'album "C'est l'histoire d'un éléphant" qui a eu le plus de suffrages + quizz avec un gagnant pour la classe.

## Actions GS/CP :

- Rencontres courses longues le 18 octobre 2013 (transport financé par le syndicat)
- Sandrine du FRCIVAM (financé par le conseil général)
- Intervenant EPS (Emmanuel Bouquet) cycle course d'orientation jusqu'à début janvier 2014
- L'Ogre Déchu, le 21 février.
- Un spectacle à la salle Madeleine Louaintier de Flers dans le cadre du parcours spectateurs en herbe avec la Scène Nationale 61 : les élèves ont assisté à Morceaux en sucre, le 17 avril (financement APE transport et spectacle)
- Visite du centre de tri le 10 avril.
- Rencontres pour la danse le 26 mai.
- sortie pédagogique à Paris (Tour Eiffel et musée en herbes) le 17 juin
- visite de l'école de St Georges le 26 juin (ils mangent à la cantine de St-Georges ce jour-là).

## Actions communes St-Georges :

- Intervenant musique (le dumiste Manuel Lallemand) pour les CE2 et CM (création musicale à partir de poésies).
- cycle piscine au troisième trimestre
- Spectacle de musique comme finalité au projet avec l'intervenant Manuel Lallemand le 24 avril, à 19h, à la salle des fêtes de St-Georges-de-Rouelley (créations musicales à partir de poésies sur le thème de la mer).

## Actions CE :

- Claire du FRCIVAM (financé par le conseil général)
- 19 décembre 2013 à Flers « Pourquoi la hyène a-t-elle les pattes inférieures plus courtes que celles de devant et le singe les fesses pelées ? » (financé par APE)
- cycle tennis avec Emmanuel Bouquet depuis le 24 janvier 2014
- Visite du centre de tri et du site de la BACER le 10 avril.
- Le 20 mai les élèves ont procédé au vote des Incorruptibles.
- Le 12 juin, les CE sont allés à Granville (Exposition Marc Riboud au musée Richard Anacréon le matin ; pêche à pied avec un animateur de l'aquarium du Roc l'après-midi).

## Actions CM :

- Visite du collège public de Mortain le lundi 14 avril matin pour les futurs 6èmes : les différents espaces du collège et leur fonctionnement ont été présentés aux élèves. Ils ont également assisté à des cours avec des sixièmes. La visite s'est terminée par un déjeuner au self.
- Les 22 et 23 mai, les CM se sont rendus à Utah Beach pour pratiquer le char à voile, étudier le littoral et les phénomènes liés aux marées, et pour visiter le musée du débarquement.
- Vendredi 27 juin, dans le cadre de l'APER (Attestation de Première Education à la Route), les élèves de CM1-CM2 ont participé à l'action « piste routière » organisée par la prévention routière, à St-Georges. Après une partie théorique, les élèves ont mis en pratique ce qu'ils ont appris en se déplaçant à vélo sur une piste aménagée l'après-midi.

## Bibliothèque - Un mardi au Pays des Livres



L'équipe de bénévoles :  
Georgette, Marie-Louise, Jean-Pierre et Daniel

Mardi matin, il est 10 h 30... comme tous les autres mardi, trois bénévoles : Georgette, Jean-Pierre et Marie-louise venue depuis la rentrée renforcer l'équipe sont fin prêts. Ils vont accueillir les élèves de l'école primaire.

La séance va être courte. Elle va se dérouler pendant la récréation du matin. Courte mais intense, puisque les enfants vont arriver tous ensemble, toutes classes confondues.

Pendant ce moment, toujours trop court, ils vont échanger leurs livres. Ils vont déposer les ouvrages qu'ils auront terminé et en choisir de nouveaux... pas plus de quatre par personne !

Mais c'est en moyenne plus de quatre vingt livres qui changent alors de mains en à peine vingt minutes. Tout ça dans une joyeuse bousculade mais avec un sourire pour passeport.

La fin de la récréation est donnée. Quelques retardataires (souvent les mêmes) se précipitent pour faire enregistrer les livres qu'ils ont choisis. La salle se vide, le silence se fait... nous allons pouvoir commencer notre travail administratif, inscrire les livres rendus et les ouvrages qui viennent d'être empruntés.

Il s'agit là d'un mardi matin comme tous les autres, tous les trois ressentons une certaine satisfaction, celle d'avoir pu pendant vingt minutes partager notre plaisir du livre et de la lecture.

**Durant l'année scolaire 2014, c'est 1332 ouvrages qui ont été emprunté par les élèves de l'école communale.**

## Les visites de courtoisie et les repas partagés

Le Sag (Secteur d'action de gérontologie), est une association qui vise à apporter un soutien aux personnes âgées ou handicapées, dans le territoire de Barenton et Le Teilleul. Elle a été mise en place avec la MSA. Deux activités ont été développées en 2013, les visites de courtoisie et les repas partagés.

Des visiteurs bénévoles vont au domicile de personnes âgées isolées pour leur tenir compagnie quelques heures. La visite dure entre deux et trois heures. La conversation et quelques jeux de société font passer un moment agréable et stimulant aux personnes.

Les visiteurs ont le sentiment de leur apporter du réconfort par leur présence et leur écoute.

De nouvelles personnes âgées isolées sont en attente de visites et le réseau de visiteurs devrait s'étoffer.

Les personnes intéressées par ce rôle sont invitées à prendre contact avec Mme Hardy, référente du réseau, au 02 33 59 03 89.

Les repas partagés visent à remotiver les personnes âgées à refaire de la cuisine. La préparation du repas se fait en commun, dans un lieu adapté. A Saint Georges, ça se passe au réfectoire. Une participation de 7 € est demandée pour l'achat des ingrédients.

Projets : Un après-midi récréatif sera organisé en juin 2015. Il a été demandé une information sur la sécurité routière au Teilleul et sur le risque des chutes à Ger.

Composition du nouveau bureau

Présidente : Claudine Sauvé ; vice-présidentes : Thérèse Véron et Marie-Claire Desevedavy ; trésorier : Jean-Pierre Bissière ; trésorier-adjoint : Michel Geffroy ; secrétaire : Nicole Joseph ; secrétaire-adjoint : Yves Fermin.



# La Marseillaise : histoire de l'hymne national français



## La création de l'hymne - 25 Avril 1792

C'est le Baron de Dietrich qui a demandé à Claude Joseph **Rouget de Lisle**, officier français à Strasbourg, d'écrire « un chant de guerre » suite à la déclaration de guerre du roi à l'empereur d'Autriche. Elle était à l'origine baptisée « Chant de guerre pour l'armée du Rhin »

## D'où vient son nom ? Août 1792

Ce chant a été rebaptisé **La Marseillaise** car il a été repris par les soldats républicains de Marseille lors de l'insurrection des Tuileries en août 1792. Ce bataillon, parti de la rue du Tapis-Vert à Marseille, gagna Paris à pieds en chantant cet hymne, dont on pense souvent à tort qu'il a été écrit à Marseille.

## Chant National - 1795

## Hymne national - 1879

Interdite sous l'Empire et la Restauration, la Marseillaise a été remise à l'honneur lors de la Révolution de **1830** (les trois glorieuses). Elle redevient l'hymne national français sous la III<sup>e</sup> République en **1879** et une première « version officielle » est adoptée par le ministère de la guerre en **1887**. Cette version comprend sept couplets.



La révolution de juillet. Eugène Delacroix

### Couplet 1

Allons enfants de la Patrie  
Le jour de gloire est arrivé !  
Contre nous de la tyrannie  
L'étendard sanglant est levé, (bis)  
Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans vos bras  
Egorger vos fils, vos compagnes!

### Refrain

### Couplet 2

Que veut cette horde d'esclaves,  
De traîtres, de rois conjurés ?  
Pour qui ces ignobles entraves  
Ces fers dès longtemps préparés ? (bis)  
Français, pour nous, ah ! quel outrage !  
Quels transports il doit exciter !  
C'est nous qu'on ose méditer  
De rendre à l'antique esclavage !

### Refrain

### Couplet 3

Quoi ! des cohortes étrangères  
Feraient la loi dans nos foyers !  
Quoi ! ces phalanges mercenaires  
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (bis)  
Grand dieu ! par des mains enchaînées  
Nos fronts sous le joug se ploieraient  
De vils despotes deviendraient  
Les maîtres de nos destinées !

### Refrain

### Couplet 4

Tremblez, tyrans et vous perfides  
L'opprobre de tous les partis,  
Tremblez ! vos projets parricides  
Vont enfin recevoir leurs prix ! (bis)  
Tout est soldat pour vous combattre,  
S'ils tombent, nos jeunes héros,  
La terre en produit de nouveaux,  
Contre vous tout prêts à se battre !

### Refrain

### Couplet 5

Français, en guerriers magnanimes,  
Portez ou retenez vos coups !  
Épargnez ces tristes victimes,  
A regret s'armant contre nous. (bis)  
Mais ces despotes sanguinaires  
Mais ces complices de Bouillé,  
Tous ces tigres qui, sans pitié,  
Déchirent le sein de leur mère !

### Refrain

### Couplet 6

Amour sacré de la Patrie,  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs  
Liberté, Liberté chérie,  
Combats avec tes défenseurs ! (bis)  
Sous nos drapeaux que la victoire  
Accoure à tes mâles accents,  
Que tes ennemis expirants  
Voient ton triomphe et notre gloire

### Refrain

### Couplet 7 dit « couplet des enfants »

Nous entrerons dans la carrière  
Quand nos aînés n'y seront plus,  
Nous y trouverons leur poussière  
Et la trace de leurs vertus (bis)  
Bien moins jaloux de leur survivre  
Que de partager leur cercueil,  
Nous aurons le sublime orgueil  
De les venger ou de les suivre

### Couplet pour les enfants 2ème

Enfants, que l'Honneur, la Patrie  
Fassent l'objet de tous nos vœux !  
Ayons toujours l'âme nourrie  
Des feux qu'ils inspirent tous deux. (bis)  
Soyons unis ! tout est possible,  
Nos vils ennemis tomberont,  
Alors les Français cesseront  
De chanter ce refrain terrible

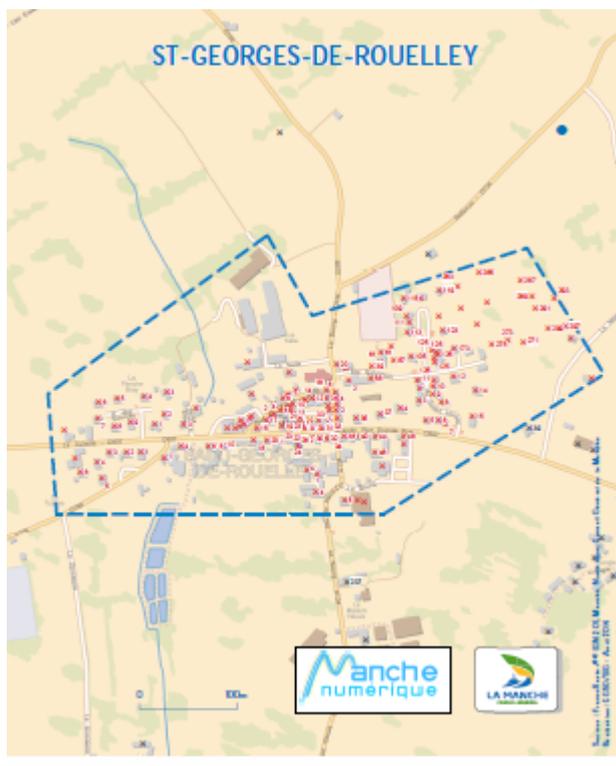
### Refrain

### **Refrain :**

**Aux armes, citoyens,  
Formez vos bataillons,  
Marchons, marchons !  
Qu'un sang impur  
Abreuve nos sillons !**

# La Fibre optique

## Zones de raccordement en fibre optique



Voici le planning prévisionnel de construction du réseau de fibre optique sur le bourg de notre commune en 2015 :

- ◆ Travaux de génie civil de février à mars
- ◆ Pose de fibre de mars à avril
- ◆ Soudures – mesures fibre mai

## Reprise de sépultures en terrain commun

Suivant l'arrêté municipal du 14 octobre 2014 et la délibération du conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> octobre 2014, les sépultures en terrain non concédé situées dans le carré Nord Est du cimetière de Saint Georges de Rouelley seront reprises par la commune à partir du 1<sup>er</sup> mai 2015.

Les familles concernées sont invitées à faire procéder à l'exhumation des restes et à faire enlever les objets, signes et monuments funéraires qui existent sur ces emplacements avant le 15 avril 2015.

Les objets funéraires non repris par les familles seront enlevés et conservés par la commune. Les familles qui désireraient faire inhumer les restes mortels dans une concession devront prendre contact avec la mairie.

A défaut par les familles intéressées d'avoir fait procéder à l'exhumation des restes mortels que ces sépultures renferment, la commune fera procéder à leur exhumation ; ils seront recueillis et ré-inhumés avec toute la décence convenable dans l'ossuaire du cimetière.

La copie de l'arrêté est affiché sur le carré concerné et à la mairie.



## La déclaration préalable

### Travaux sur une petite surface

Les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante (un garage accolé à une maison par exemple) ou pour créer une nouvelle construction (comme un abri de jardin)

Une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 m<sup>2</sup> ou 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol . Ce seuil de 20 m<sup>2</sup> peut être porté à 40 m<sup>2</sup> pour les travaux concernant une construction existante. Vos travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine.

Cette hausse du seuil à 40 m<sup>2</sup> ne s'applique pas si vos travaux ajoutent entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface, et portent la surface de la construction initiale à plus de 170 m<sup>2</sup>. Dans ce cas là, un permis de construire est alors nécessaire.

### Changement de destination

Une déclaration préalable est demandée dans le cas d'un changement de destination sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

### Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment

Une déclaration est obligatoire si vos travaux **modifient l'aspect initial** du bâtiment.

Vous devez déclarer votre projet au moyen de l'un des formulaires suivants :

cerfa n°13703\*03 pour une démarche tenant à la réalisation de construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes,

cerfa n°13404\*03 pour une démarche tenant à la réalisation de constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire comprenant ou non des démolitions.

Vous devez envoyer ou déposer votre dossier en 2 exemplaires. La mairie vous délivre alors un récépissé avec un numéro d'enregistrement qui mentionne la date à partir de laquelle les travaux pourront débuter en l'absence d'opposition du service instructeur. Le délai d'instruction est généralement de 1 mois à partir de la date du dépôt de votre demande.

Lorsque la déclaration préalable a été acceptée, vous disposez d'un délai de 3 ans (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015) à partir de la date d'obtention pour commencer les travaux. Passé ce délai, votre déclaration préalable n'est plus valable.

La décision peut ne pas donner lieu à la délivrance d'un document écrit au terme du délai d'instruction d'un mois. L'absence d'opposition au terme de ce délai vaut décision tacite de non-opposition à la réalisation de votre projet. Une attestation de non-opposition à déclaration préalable peut être délivrée sur simple demande à la mairie

## Le permis de construire

### Travaux créant une nouvelle construction

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant.

Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m<sup>2</sup> ou les abris de jardin de moins de 5 m<sup>2</sup>, et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

### Travaux sur une construction existante

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison.

Dans tous les cas, un permis de construire est exigé si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup>. Lorsque la construction est située en zone urbaine d'une commune couverte par un PLU, un permis est nécessaire si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m<sup>2</sup> ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m<sup>2</sup>.

Un permis est également exigé si les travaux ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination.

Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m<sup>2</sup>.

Votre demande de permis de construire doit être effectuée au moyen de l'un des formulaires suivants :

cerfa n°13406\*03 lorsqu'il s'agit d'une maison individuelle et/ou ses annexes,

cerfa n°13409\*03 pour les autres constructions (logement collectif, exploitation agricole, établissement recevant du public...).

En cas de construction nouvelle, une attestation doit en plus être jointe à votre demande indiquant que la construction respecte bien la réglementation thermique 2012.

Votre dossier doit être envoyé ou déposé en 4 exemplaires.

La mairie délivre un récépissé comportant un numéro d'enregistrement qui mentionne le point de départ de la date à partir de laquelle les travaux pourront commencer en l'absence d'opposition du service instructeur.

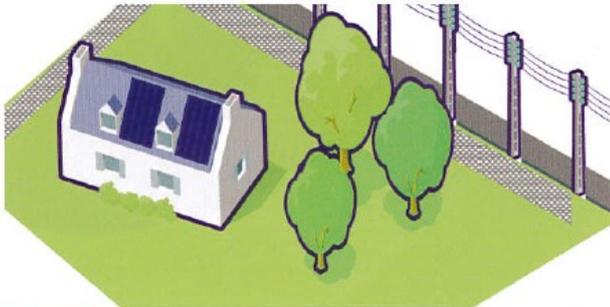
Le délai d'instruction est de 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes, ou 3 mois dans les autres cas.

# L'élagage

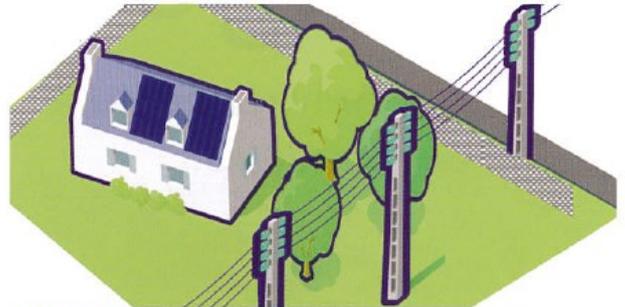
## Qu'encourt le propriétaire en cas de défaut d'élagage ?

Le propriétaire, en tant que gardien de l'arbre, peut dans certains cas, voir sa responsabilité civile et pénale engagée par ERDF en cas de chute d'arbre sur une ligne occasionnant des dégâts matériels et/ou humains.

Dans toutes les situations, ERDF assure les travaux d'élagage par l'intermédiaire de professionnels qualifiés à l'exception des deux cas suivants :



**Cas n°1** : L'arbre est situé sur le domaine privé et la ligne sur le domaine public. Il revient au propriétaire de réaliser les travaux d'élagage.



**Cas n°2** : Un arbre a été planté dans la zone de déboisement après la construction de la ligne (arbre et ligne sur domaine privé). Il revient au propriétaire de réaliser les travaux d'élagage.

### Quels sont les Droits et Devoirs d'ERDF et des propriétaires ?

#### ERDF



##### Droits

- De « couper les arbres et branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, ou leur chutes occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages ». <sup>(1)</sup>

##### Devoirs

- De respecter les distances minimales de sécurité. <sup>(2)</sup>
- De réaliser une information collective préalable par voie d'affichage en mairie avant l'élagage. Le prestataire mandaté par ERDF devra lui aussi informer la mairie de sa présence sur le territoire communal, ainsi que les propriétaires avant chaque intervention.

#### PROPRIETAIRE



##### Droits

- De réaliser à sa demande les travaux lui-même, à condition d'en avertir préalablement ERDF afin que les instructions et conseils utiles pour réaliser ses travaux en sécurité lui soient données (Déclaration d'intention de commencement de travaux -DICT- obligatoire).

##### Devoirs

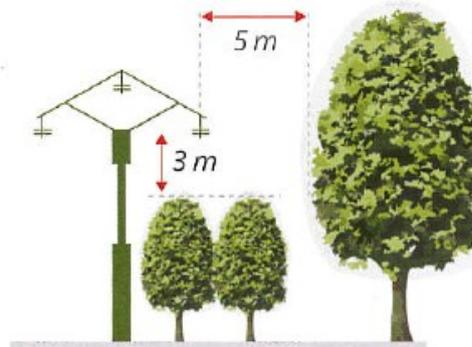
- De laisser l'accès à la zone d'élagage. <sup>(3)</sup>
- De veiller à élaguer les arbres situés sur son domaine privé dont les branches approchent les lignes situées en domaine public (Déclaration d'intention de commencement de travaux -DICT- obligatoire).
- De respecter les distances minimales de sécurité. <sup>(2)</sup>

(1) Extrait de l'article 12 de la loi du 15 juin 1906  
 (2) Devant être maintenues en permanence entre les conducteurs nus, les pièces sous tension et les arbres (Arrêté Interministériel du 17/05 2001).  
 (3) Les arbres situés dans une zone de servitude lui appartient, puisqu'une servitude ne le prive pas de son droit de propriété.

## Quelles sont les distances d'élagage à respecter ?

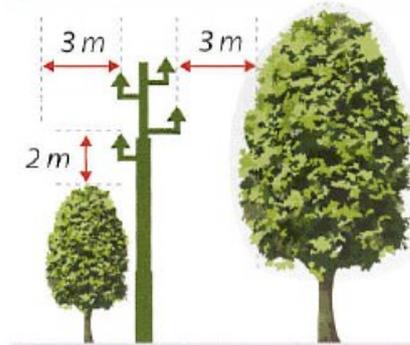
Distance minimale fixée par la norme NFC 11-201.

### Lignes Moyenne Tension (15/20000 Volts)



Distance réduite de 5 à 4 m pour les lignes posées sur des isolateurs rigides

### Lignes Basse Tension (410 Volts)



Distance réduite de 3 à 2 m pour les lignes situées en agglomération

Pour les lignes établies en conducteurs isolés, assemblés en faisceaux (lignes torsadées), les diverses valeurs ci-contre sont réduites à 1 m.

**Boulangerie—pâtisserie –Chocolaterie**

Laurent et Manuela DEBOECK  
23 Grande rue  
02.33.59.44.49.



Salon de coiffure

**Emilie Coiff'**

27 Grande rue  
02.33.59.87.00.



**Bar Restaurant « Le Saint Georges »**

Yves et Sylvie LECOUEY  
33 Grande rue  
02.33.49.78.49.



**Tabac, presse, Point Poste**

Chantal BUVOT  
30 Grande rue  
02.33.50.27.70.



**Superette VIVECO**

7 rue Soleil Levant  
Sylvie BRAULT  
02.33.59.01.97.



**Garage automobiles JSA**

Dominique  
JOUBIN



Route de Domfront  
02.33.61.15.75.

Boucherie Gros et Demi-Gros

**Les Viandes Fermières**

La Guérotière  
02.33.79.37.37



**La vieille auberge de La Fosse Arthur**

Olivier TERRIEN  
02.33.59.44.14.



**Ets BECHET**

Négoce de bestiaux vivants  
02.33.79.37.37



Clôtures et fermetures plastiques,  
aluminium et bois

**Jean-Yves LESELLIER**

02.33.69.42.93.



Sébastien ANGOT, **FADIEZ Animations,**  
Animateur, Chanteur, Animations privées  
et publiques, sonorisation, événementiel  
06.30.34.76.25.



**Victor GONTIER**

Producteur de calvados Domfrontais AOC  
02.33.59.44.94.



La société BIOVALO est spécialisée dans le négoce et la transformation de bois énergie en provenance de haies bocagères et taillis. BIOVALO est à votre disposition pour toute prestation d'abattage, débardage, déchiquetage, broyage de surface. Achat de tout type de bois non valorisable en sciage. Devis d'abattage et estimation de votre bois sur simple demande auprès de Arnaud HAVARD au 02.33.59.68.89.

**Stéphane THOMAS**

111 Route Napoléon  
Artisan peintre et ravalement  
02.33.59.74.91. ou 06 84 49 73 71



**SnC MONGODIN Frères**

1 Grande rue  
Terrassements, négoce, fourrage et transports  
02.33.38.43.17.



**Loïc LECHEVALIER**

Pépiniériste  
La Douettée  
02.33.69.27.24.



**Scierie ROIESNEL**

Fabrication de palettes  
La croix aux 5 Fouteaux  
02.33.59.44.16

**Cathy PLOCINICZAK**

28 Grande rue  
02.33.90.02.57.

Infirmière

**Chantal PURET**

4 rue Soleil Levant  
02.33.59.79.51.

Médecin généraliste

**Nicolas BOURDON**

et **Przemyslaw TURZA**  
125 route Napoléon  
02.33.90.99.47.

Masseurs Kinésithérapeutes

**Rares TILOIU**

125 route Napoléon  
02.33.61.93.10.

Dentiste

**Clinique Vétérinaire**

58 route Napoléon  
02.33.59.68.87.



**Vanessa MAHAUX**

Magnétiseuse  
Les Forges  
02.50.26.99.60.

## Maison de Service Public Barenton

☎ 02.33.69.34.00

Depuis janvier 2014, le Point Public est transféré dans le bourg de Barenton au 73 rue Pierre Crestey avec une nouvelle appellation de la structure :

**Maison de Service Public**  
Mutualisation des locaux avec l'Agence Postale.



### Horaires d'ouverture

Lundi 9 H 00 – 12 H 00 / 13 H 30 – 17 H 00  
 Mardi 9 H 00 – 12 H 00 / 13 H 30 – 17 H 00  
 Mercredi 9 H 00 – 12 H 00 / 13 H 30 – 17 H 00 (possibilités de RDV après 17 h 00)  
 Jeudi 9 H 00 – 12 H 00 / 13 H 30 – 17 H 00  
 Vendredi 9 H 00 – 12 H 00 / 13 H 30 – 17 H 00

Modification possible des horaires dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2015

La Maison de Service Publique reconnue pour être un relais, un guichet unique, propose un ensemble de services aux habitants au plus près de chez eux. L'agent accueille les usagers et leur apporte autant que possible des réponses dans les domaines de l'emploi, la santé, le logement, la famille, la fiscalité, le maintien à domicile en partenariat avec les différentes administrations.



Afin de mieux répondre aux besoins de la population l'ensemble des conventions partenariales vont être revues.

Dans les locaux, les usagers trouvent à leur disposition un ordinateur, de la documentation et un visio-relais : d'un simple clic, ils peuvent grâce à cet outil informatique dialoguer avec un télé-conseiller MSA / CAF / URSSAF / CPAM / TGI / CDAD

Des permanences mensuelles :

Assistante Sociale  
 ADMR  
 Mission Locale  
 CDHAT  
 CLLAJ



N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les jours et heures de ces permanences.



## Mémento

### Déchèterie Saint Cyr du Bailleul

Lundi : 9 h à 12 h

Mercredi 13 h 30 à 16 h 30

Jeudi ; 9 h à 12 h

Samedi : 9 h à 12 h

### Service des impôts des particuliers à Mortain

23 rue du Bassin

50140 MORTAIN

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12h et de 13 h 30 à 16 h

Tel : 02.33.79.38.40

### Centre des finances publiques (Trésor Public)

23 rue du bassin

50140 Mortain

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Tel : 02.33.59.00.49.

### Communauté de communes du Mortainais

Voir les services et toutes les coordonnées aux pages 4 et 5.

### Divers

#### STGS (service eau potable)

Rue des grèves

50300 AVRANCHES

Tel 02.33.79.46.79.

#### SSIAD (Service de soins Infirmiers à domicile)

192 rue Montéglise

50720 BARENTON

Tel : 02.33.69.42.02

#### Presbytère

Tel : 02.33.59.45.35

#### DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer)

Service Urbanisme

Tel 02.33.89.21.79

#### Agence Routière à Mortain

Gestion des routes départementales

Tel : 02.33.79.47.50

#### Congélateur collectif

M. HEUZE Jean-Marie

Tel : 02.33.38.55.24.

#### Service de portage de repas à domicile

ADMR à Saint Lô

Tel : 02.33.77.13.20.

## Nous contacter

Mairie de Saint Georges de Rouelley

26 Grande rue

50720 Saint Georges de Rouelley

Tel : 02.33.59.44.03

Fax : 02.33.59.36.65.

mail : [mairie.stgeorgesde.rouelley@wanadoo.fr](mailto:mairie.stgeorgesde.rouelley@wanadoo.fr)

Site : [www.saint-georges-de-rouelley.a3w.fr](http://www.saint-georges-de-rouelley.a3w.fr)

#### Horaires d'ouverture :

Lundi de 14 h 30 à 17 h 30

Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 14 h 30 à 17 h 30

Vendredi de 9 h à 12 h

### Conducteurs bénévoles

L'association Familles rurales propose un service de transport assuré par des bénévoles. Toutes les personnes sans moyen de locomotion, non imposables sur le revenu et adhérentes à l'association peuvent en bénéficier. Les bénévoles peuvent vous accompagner dans des déplacements occasionnels : visites médicales, achat de médicaments, démarches administratives et sociales, visites aux malades... Sont exclus les transports pris en charge au titre de l'assurance maladie. Ils peuvent intervenir dans un rayon limité par les villes de Vire, Flers, La Ferté Macé, Fougères, Avranches, Villedieu les Poêles. Votre participation comprend l'adhésion annuelle à l'association et une participation aux frais kilométriques du bénévole. Un reçu vous sera remis par le bénévole. Pour bénéficier de ce service, adressez-vous au bénévole le plus proche de votre domicile. Prendre contact avec lui 48 heures avant le déplacement.

Jean-Paul DUBOIS, 8 rue des sources Tel : 02.33.69.37.08.

Bernadette DUCREUX, 4 rue des sources - Tel : 02.33.59.44.45.

Huguette BEAUGE, Le Haut Theil - Tel : 02.33.59.45.28.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

# 10+5

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

>>> L'Etat simplifie vos démarches <<<<

- Les cartes d'identité délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 seront valables 15 ans.
- Les cartes valides au 1<sup>er</sup> janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.
- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) pour plus d'informations

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) | [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)